

H2

Professionaliser les référents handicap au sein des organismes de formation/des CFA ou instituts

Dates et lieux

Sessions à distance :

- 20/01
- 17/02
- 25/03
- 22/04
- 20/05
- 24/06
- 22/07
- 23/09
- 21/10
- 18/11
- 16/12

Intervenants

Pour Ariane méditerranée
Danielle ALENGRY,
psychologue/Laëtitia CINQUINI,
formatrice

Public

Réservé aux professionnel-le-s de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de la formation intervenant dans les dispositifs de formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur (organismes de formation, CFA, SEDOP), dans les Missions locales, les PLIE ou les centres de gestion de la fonction publique territoriale, ou les futurs référents handicap de Pôle emploi.

Prérequis

Être référent handicap

Tarif



Financé par

CONTEXTE

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a opéré une nouvelle réforme de la formation professionnelle qui impacte en profondeur et de manière systémique le paysage de la formation et les pratiques pédagogiques.

L'offre de formation régionale, dont il convient de renforcer l'accessibilité pour tous, est un levier de sécurisation des parcours et facilite la transition professionnelle des personnes handicapées.

Pour agir en faveur de l'inclusion en formation des personnes handicapées, l'Agefiph Provence-Alpes-Côte d'Azur a développé avec les acteurs et ses partenaires une Ressource Handicap Formation (RHF).

Afin de rendre concrète l'inclusion des personnes handicapées en formation, la RHF propose une offre de professionnalisation à destination des acteurs de la formation professionnelle.

Cette offre vise à permettre à chacun de construire des réponses adaptées à l'accueil et au suivi des publics, notamment dans la perspective du respect des exigences de la certification nationale Qualiopi.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de préoccupations partagées par l'État, la Région Sud et l'Agefiph et reçoivent le soutien financier PACTE d'Investissement dans les Compétences de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur..

OBJECTIFS

Objectifs généraux :

« Favoriser l'accès à tout pour tous ! »

- Analyser une demande sur les besoins spécifiques au handicap dès la phase d'accueil,
- Repérer, coordonner et suivre les situations individuelles en s'assurant de l'adaptation du parcours à la situation de handicap, notamment en étant en capacité d'identifier et de mobiliser les aides, dispositifs et partenaires,
- Accompagner la politique d'accessibilité de l'OF/CFA/Institut : mise en œuvre de l'engagement du centre de formation dans la démarche de développement de l'accessibilité des formations, soutien et mobilisation des équipes, développement des ressources internes et des partenariats, veille réglementaire.

Les objectifs à l'issue de la formation sont de permettre à chaque stagiaire de :

- Acquérir une méthodologie dans le déploiement et l'accompagnement d'une politique handicap dans son organisme, traitement d'une demande d'accueil d'une personne en situation de handicap,
- Identifier en fonction du type de handicap les incidences,
- Savoir organiser l'accessibilité et la compensation du handicap dans ses formations,
- Partager et créer des supports adaptés,
- Identifier les acteurs intervenants dans l'adaptation au poste,
- Construire un plan d'accessibilité,
- Informer et former les équipes.

FICHE D'INSCRIPTION  

www.espace-competences.org

Rubrique : Acteurs de la formation /
Le dispositif de professionnalisation du CARIF

CONTENUS

1^{ère} partie :

- ♦ Les typologies de handicap et leurs conséquences
- ♦ Les Acteurs du handicap
- ♦ Les dispositifs : Ressource Handicap Formation, Thémis, Prestations d'Appuis Spécifiques
- ♦ Les mesures de l'Agefiph

2^{ème} partie :

- ♦ Accessibilité : notion, loi, réglementation, Qualiopi
- ♦ L'entretien d'accueil

3^{ème} partie :

- ♦ L'adaptation d'une formation : en quoi ça consiste ? Quelle méthodologie ? Avec l'appui de quels professionnels ou organismes ?
 - Adaptation des rythmes et des temps de formation
 - Adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports et outils,
 - Aménagements des règles générales d'évaluation des connaissances et compétences acquises,
 - Aménagement de la structure pédagogique.

4^{ème} partie :

- ♦ Innovations technologiques
- ♦ La méthode FALC

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Animation de la formation par une équipe pluridisciplinaire : une psychologue spécialisée dans les incidences du handicap et les modes de compensation et une formatrice intervenant dans le champ de l'insertion professionnelle et maintien des personnes en situation de handicap.

Méthode FALC : notre psychologue a été formée à cette méthodologie.

Différents guides et documents tels que le guide d'accessibilité Unapei (disponible en version audio), répertoire opérationnel des ressources.

Mises en situation, études de cas.

Grilles de test et questionnaires.

Cette formation s'appuie également sur les données les plus récentes de la psychopathologie et de la recherche en matière de psychologie de la relation.

Grâce à des apports théoriques et à l'étude de cas concrets, elle permettra à chaque stagiaire d'accueillir au mieux dans une formation une personne en situation de handicap.

FICHE D'INSCRIPTION  

www.espace-competences.org
Rubrique : Acteurs de la formation /
Le dispositif de professionnalisation du CARIF